

MERCREDIS ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
(T2L)



ANNEE SCOLAIRE 2021-2022
DE 3-12 ANS



FEDERATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

« Éduquer pour demain : s'engager pour donner plus de sens à l'action
éducative locale ! »

MERCREDIS ÉDUCATIFS

Tranche d'âges :

Les accueils sont destinés aux enfants des écoles maternelles et élémentaires du territoire de la T2L.

Fonctionnement :

Ecoles de	Lieu d'accueil
ALLONDRELLE-LA-MALMAISON	<p align="center">Périscolaire Langevin Wallon Rue James Grunenwald 54260 LONGUYON</p>
BASLIEUX	
BEUVEILLE	
CHARENCEY-VEZIN	
COLMEY	
GRAND-FAILLY	
LONGUYON	
PIERREPONT	
St- JEAN-Les-LONGUYON	
TELLANCOURT	
VIVIERS-SUR-CHIERS	

Horaires d'accueil :

Matin sans repas :	De 7h00 à 12h00
Matin avec repas :	De 7h00 à 13h30
Après-midi sans repas :	De 13h30 à 17h00
Après-midi avec repas :	De 12h00 à 17h00
Journée avec repas :	De 7h00 à 17h00
Journée sans repas :	De 7h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Tarifications familiales :

TARIFS 2021 - 2022

MERCREDIS EDUCATIFS						
LONGUYON			Demi-journée sans repas	Demi-journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas
T2L	Ressortissants du Régime général	Quotient familial <ou=800€	3,00 €	6,50 €	5,60 €	9,00 €
		Quotient familial > à 800€	3,10 €	6,60 €	5,70 €	9,10 €
	Autres Régimes	Quotient familial <ou=800€	5,65 €	9,15 €	8,25 €	11,65 €
		Quotient familial > à 800€	5,75 €	9,25 €	8,35 €	11,75 €

Régime Général :

- Famille dont les deux parents sont ressortissants du régime général des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier) même si elles ne perçoivent pas de prestations de la CAF.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants de régimes spéciaux, (MSA) sous réserve qu'elles ne perçoivent pas de prestations de leur propre régime et qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.

Dans tous les cas, fournir impérativement une attestation de droits CAF 2021 ou une attestation de droits CPAM où figure(nt) le ou les enfant(s) bénéficiaire(s).

Autres Régimes :

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui bénéficient de prestations familiales de leur propre régime.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui ne bénéficient d'aucune prestation (ni de leur propre régime, ni de la CAF).
- Familles dont les deux parents (ou le parent en situation d'isolement) travaillent au Luxembourg ou en Belgique et qui donc n'appartiennent pas au régime général des prestations familiales.

Cette information figure en haut de l'attestation de la CPAM : code gestion 70.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour l'année scolaire 2021-2022, il est nécessaire de constituer un nouveau dossier d'inscription

Avant le 31/08/2021

- Fiche d'inscription annuelle : renseignements famille et enfant inscrit
- Fiche mensuelle inscription périscolaire et restauration (planning présence) pour chaque enfant, disponible au périscolaire, rue James GRUNENWALD 54260 LONGUYON.
- Fiche sanitaire
- Justificatif du barème de tarifications familiales (voir ci-dessous)
- Photo d'identité

Nous vous invitons à venir faire les inscriptions au secrétariat du périscolaire :

- **Jusqu'au 6 juillet** : les lundis et mardis de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 et les jeudis de 9h00 à 11h30.
- **Du 6 au 31 juillet** : les lundis, mardis, mercredis et jeudis : de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. (sauf les jours de sorties à la journée du centre de loisirs)
- **Du 3 au 14 août** : les lundis, mardis, mercredis et jeudis : de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. (sauf les jours de sorties à la journée du centre de loisirs)
- **Du 30 août au 1er septembre** : le lundi, mardi et mercredi : de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous munir impérativement de :

- Justificatif du barème de tarifications familiales
 - Pour les allocataires CAF : L'attestation de droits (année 2021) CAF où figure(nt) le ou les enfant(s) avec indication du quotient familial.
 - Pour les non allocataires CAF : L'attestation de droits de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie où figure(nt) le ou les enfant(s) (pour justifier le régime général auquel vous appartenez) + justificatif de revenus pour le calcul du quotient familial.

Sans justificatif, le tarif le plus fort sera appliqué.

- Carnet de santé ou/et vaccinations pour remplir la fiche sanitaire sur place (obligatoire pour chaque enfant).
- Règlement obligatoire à l'inscription (espèces, chèques à l'ordre des Francas, chèques CESU ou virement).
- Une photo d'identité de l'enfant.

Tout dossier incomplet sera refusé et l'inscription non effectuée.

IMPORTANT :

L'Accueil des mercredis éducatifs est indépendant du fonctionnement de l'École. Certes, les enseignants sont intégrés dans la démarche, mais il est indispensable que les parents s'orientent vers la direction pour toutes démarches (inscriptions, absences...)

Pour des raisons de sécurité, d'organisation de l'accueil et du personnel d'animation :

Les parents s'engagent à remettre au directeur de l'accueil, le planning mensuel des jours de fréquentation de leur(s) enfant(s) au plus tard le dernier lundi précédant la période suivante, afin que le service puisse être organisé de façon optimale, dans le respect de la législation DDCS, notamment sur le quota animateurs/enfants.

Pour les familles qui ne connaissent pas à l'avance leurs plannings de travail, il faudra fournir au directeur de l'accueil un planning hebdomadaire le lundi précédent la semaine d'accueil de l'enfant.

REMBOURSEMENT :

En cas d'absence de votre enfant, le remboursement s'effectue uniquement sur présentation d'un certificat médical.

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe pédagogique est constituée d'une directrice, **JIRKOVSKY Yolande** en cours de formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), d'animatrices en cours de formation ou diplômées du BAFA (Brevet d'Aptitude à la fonction d'Animateur) ou CAP Petite Enfance (Certificat d'Aptitude Professionnelle).

PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- ❖ Permettre à l'enfant de découvrir et s'approprier son environnement
- ❖ Favoriser la socialisation et permettre à l'enfant d'accéder à une certaine autonomie
- ❖ Permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives
- ❖ Permettre à l'enfant de développer son sens de la création et de l'imagination
- ❖ Favoriser la participation des enfants

Les projets éducatifs et pédagogiques seront à la disposition des familles. Il vous suffit d'en faire la demande auprès du directeur.

Des activités manuelles ou d'expression, des jeux collectifs, adaptés à chaque tranche d'âge, sont proposées aux enfants.

COORDONNÉES

Périscolaire de Longuyon : rue James Grunewald 54260 LONGUYON
y.jirkovsky@francas54.org

Yolande JIRKOVSKY (Directrice) : 03.82.39.30.34 / 06.66.55.01.07



Les Francas de Meurthe et Moselle
8 allée de Mondorf les Bains
54500 VANDOEUVRE LES NANCY
Tél : 03 83 29 37 23 – Fax : 03 83 33 11 71
Email : contact@francas54.org